

Programme de la formation

Pack Formateur - modules complémentaires

1-Objectifs

Permettre aux candidat de compléter et d'affirmer leurs compétences en matière de transmission de connaissances et de savoir-faire notamment en ce qui concerne la dispense des UV3 "Gestion des conflits", UV7 "Prévention des risques terroristes", UV9 "Palpation et inspection visuelle des bagages", UV12 "Événementiel spécifique" et UV13 "Gestion des situations conflictuelles dégradées" du TFP APS.

2-Prérequis

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateurs doivent disposer, en application notamment de l'Annexe III de l'Arrêté du 1er juillet 2016, à minima :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.
- D'un certificat de Sauveteur Secouriste du travail en cours de validité pour le module n°4 « Secourir ».
- D'une note de 12/20 au test de validation des prérequis, effectué sous la forme d'un QCM de 40 questions en début de formation.

3-Contenu de formation

1ère partie : Formateur en Prévention des Risques Terroristes-FoPRT (21 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation « Prévention des risques terroristes » comprend les parties distinctes suivantes : - « Prévention des risques terroristes » Niveau 1 (Modules 1, 2, 3, 4) ; - Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de « Prévention des risques terroristes » Niveau 2 (Module 5).

• La formation

Formalités administratives, Recueil des attentes des stagiaires, Présentation de la formation et de ses objectifs, Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

• Validation des prérequis

Contrôle des connaissances sur les modules de prévention des risques terroristes et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note ≥ 12/20 pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

• Connaître les risques terroristes

Maîtriser le contenu du module « Connaître les risques terroristes, son danger, sa menace », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1.

• Prévenir les actes terroristes

Maîtriser le contenu du module « Prévenir les actes terroristes », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1.

• Réagir face à une attaque

Maîtriser le contenu du module « Réagir face à une attaque », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1.

• Secourir

Maîtriser le contenu du module « Secourir », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1.

• La transmission

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de prévention des risques terroristes, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues

dans les modules 1, 2, 3 et 4 Niveau 2.

- **Certification**

Validation de 3 épreuves : - Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique (évaluée en contrôle continu), - Épreuve n°2 : QCM de 40 questions, - Épreuve n°3 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.

2ème partie : Formateur en Gestion des Conflits-FoGC (14 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation de Gestion des Conflits comprend les parties distinctes suivantes : - « Définir une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 1), - « Prévenir une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 2), - « Réagir face à une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 3), - « Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de Gestion des Conflits » Niveau 2 (Module 4).

- **La formation**

Formalités administratives, Recueil des attentes des stagiaires, Présentation de la formation et de ses objectifs, Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

- **Validation des prérequis**

Contrôle des connaissances sur les modules de gestion des conflits et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note $\geq 12/20$ pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

- **Définir une situation conflictuelle**

Maîtriser le contenu du module « Définir une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

- **Prévenir une situation conflictuelle**

Maîtriser le contenu du module « Prévenir une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

- **Réagir face à une situation conflictuelle**

Maîtriser le contenu du module « Réagir face à une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

- **La transmission**

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de Gestion des Conflits, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3, et 4 Niveau 2.

- **Certification**

Validation de 2 épreuves : - Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique sur la Gestion des conflits (évaluée en contrôle continu). - Épreuve n°2 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.

3ème partie : Formateur en Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées-FoGSCD (14 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation de Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées comprend les parties distinctes suivantes : - « Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées » Niveau 1 (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6), - « Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées » Niveau 2 (Module 6).

- **La formation**

Formalités administratives, Recueil des attentes des stagiaires, Présentation de la formation et de ses objectifs, Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

- **Validation des prérequis**

Contrôle des connaissances sur les modules de gestion des situations conflictuelles dégradées et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note $\geq 12/20$ pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

- **Définir une situation conflictuelle dégradée**

Maîtriser le contenu du module « Définir une situation conflictuelle dégradée », de la formation Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées Niveau 1.

- **Réagir face à une situation conflictuelle**

Maîtriser le contenu du module « Réagir face à une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées Niveau 1.

- **Savoir justifier son acte**

Maîtriser le contenu du module « Savoir justifier son acte à la suite de l'emploi de la force », de la formation Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées Niveau 1.

- **Porter assistance**

Maîtriser le contenu du module « Porter assistance à la suite d'une gestion de conflit dégradée », de la formation Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées Niveau 1.

- **Gestion d'un conflit de nuit**

Maîtriser le contenu du module « Gestion d'un conflit de nuit », de la formation Gestion des Situations Conflictuelles

Dégradées Niveau 1.

- **La transmission**

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3, et 4 Niveau 2.

- **Certification**

Validation de 3 épreuves : Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique sur la Gestion des situations conflictuelles dégradées (évaluée en contrôle continu). Épreuve n°2 : QCM de 40 questions. Épreuve n°3 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.

4ème partie : Formateur en Evénementiel spécifique-FoEvS (14 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation Evénementiel spécifique comprend les parties distinctes suivantes : - « Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation » (Module 1), - « Savoir identifier les acteurs d'un événement » (Module 2), - « Savoir gérer les spécificités du filtrage et du contrôle d'accès lors de grands rassemblements » (Module 3), - « Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière d'Evénementiel Spécifique » (Module 4).

- **La formation**

Formalités administratives, Recueil des attentes des stagiaires, Présentation de la formation et de ses objectifs, Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

- **Validation des prérequis**

Contrôle des connaissances sur les modules d'événementiel spécifique et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note $\geq 12/20$ pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

- **Le cadre légal**

Maîtriser le contenu du module « Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation », de la formation Evénementiel Spécifique.

- **Les acteurs**

Maîtriser le contenu du module « Savoir identifier les acteurs d'un événement », de la formation Evénementiel Spécifique.

- **Les contrôle d'accès**

Maîtriser le contenu du module « Savoir gérer les spécificités du filtrage et du contrôle d'accès lors de grands rassemblements », de la formation Evénementiel Spécifique.

- **La transmission**

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière d'événementiel spécifique, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3, et 4 Niveau 2.

- **Certification**

Validation de 2 épreuves : Épreuve n°1 : QCM de 40 questions. Épreuve n°3 : Mise en situation pratique avec animation pédagogique sur un module théorique EvS tiré au sort.

5ème partie : Formateur en Palpation de sécurité et inspection des bagages-FoPIB (14 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages comprend les parties distinctes suivantes : - « Maîtriser le cadre légal de la Palpation de sécurité et de l'Inspection des Bagages » (Module 1), - « Savoir effectuer une palpation de sécurité » (Module 2), - « Savoir effectuer une inspection des bagages » (Module 3), - « Cas particuliers de la palpation de sécurité » (Module 4), - « Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de Palpation de sécurité et Inspection des Bagages » (Module 5).

- **La formation**

Formalités administratives, Recueil des attentes des stagiaires, Présentation de la formation et de ses objectifs, Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

- **Validation des prérequis**

Contrôle des connaissances sur les modules Palpation de sécurité et Inspection des Bagages et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note $\geq 12/20$ pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

- **Le cadre légal**

Maîtriser le contenu du module « Maîtriser le cadre légal de la Palpation de sécurité et de l'Inspection des Bagages », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages.

- **La palpation de sécurité**

Maîtriser le contenu du module « Savoir effectuer une palpation de sécurité », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages.

- **L'inspection des bagages**

Maîtriser le contenu du module « Savoir effectuer une inspection des bagages », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages.

- **Les cas particuliers**

Maîtriser le contenu du module « Cas particuliers de la palpation de sécurité », de la formation Palpation de sécurité et Inspection des Bagages.

- **La transmission**

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de Palpation de sécurité et Inspection des Bagages, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3, et 4 Niveau 2.

- **Certification**

Validation de 3 épreuves : - Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique (évaluée en contrôle continu) - Épreuve n°2 : QCM de 40 questions. - Épreuve n°3 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.

4-Modalités et moyens pédagogiques

15 jours avant le début de l'action de formation, le candidat recevra un document contenant les connaissances de base en matière de pédagogie ainsi qu'un support spécifique pour chaque module devant être suivi pour qu'il puisse effectuer une mise à jour de ses connaissances.

5-Examen

Chaque unité de valeur est sanctionnée par une attestation de compétence.

Celle-ci sera délivrée à l'issue des épreuves certifiantes organisées à la fin de chaque action de formation.